

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2023 MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD

28 AVR. 2023



Moto-Club : MOTO CLUB DES BERMUDES

E-mail : mcbermudes73@gmail.com

Téléphone : 0629574187

Organisateur technique : Kévin L'Hoste

N° d'épreuve FFM : 691

Date : 18 juin 2023

Lieu : Circuit Greg Chaisaz - St Pierre d'Albigny

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course -----	REY Jean Paul	Licence : 109983
Président du Jury ou Arbitre* -----	LAINÉY Cyrille	Licence : 103751
Membre du Jury -----	HUGUES Dorian	Licence : 222814
Membre du Jury -----	GIROUD Carole	Licence : 196135
Commissaire technique responsable -	MEILLER Jean-Paul	Licence : 039585
Responsable du chronométrage -----	SEGOUIN Eliane	Licence : 022141

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
Trophée de Savoie Mx1 - Mx125 - Mx2	14	99	125 - 250 - 450	45 €
Trophée de Savoie Vétéran	40	99	125 - 250 - 450	45 €

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON **OUI** (75€ pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 90 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Dr Gilles DAMALIX		
Nombre de secouristes	6	Nombre d'ambulance(s)	1
Hôpital le plus proche	Chambéry	Temps de trajet (en min)	20

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **Circuit Greg Chaisaz**
 Adresse **ZA du Grand Domaine 73250 St Pierre d'Albigny**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1664 m**
 Largeur minimum de la piste
 Largeur de la grille
 Longueur de la ligne droite de départ
 Nombre d'OCP* **16**
 *Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **45**
 En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais : ...
 En manche : ...



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: le **25/04/23**

VISA DE LA LIGUE

DATE: **02 MAI 2023**

LIGUE MOTOCYCLISTE
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
 Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve
 26600 LA ROCHE-DE-GLUN
 Tél : 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE:
 NUMÉRO :

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Moto-Club : MOTO CLUB DES BERMUDES

Date : le 18 juin 2023

Lieu : Circuit Greg Chaisaz - 73250 St Pierre d'Albigny



HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DUREE
15h00	19h30	Contrôles administratifs		
15h00	19h30	Contrôles techniques		
18/06/23				
6h45	7h30	Contrôles administratifs		
6h45	7h30	Contrôles techniques		
7h45	7h57	Essais Libres	Open A	12 min
8h00	8h12	Essais Libres	Open B	12 min
8h15	8h27	Essais Libres	Vétéran	12 min
8h30	8h50	Essais Libres	Mx F groupe A	20 min
8h55	9h00	Test de départs	Mx F groupe A	5 min
9h10	9h30	Essais Libres	Mx F groupe B	20 min
9h35	9h40	Test de départs	Mx F groupe B	5 min
9h45	10h00	Essais Chronométrés	Open A	15 min
10h05	10h20	Essais Chronométrés	Open B	15 min
10h25	10h40	Essais Chronométrés	Vétéran	15 min
10h45	11h05	Essais Chronométrés	Mx F groupe A	20 min
11h10	11h30	Essais Chronométrés	Mx F groupe B	20 min
11h35	11h55	Manche I	Non qualifiés Open	20 min + 1 t
		Repas		
13h15	13h40	Manche I	Open A	20 min + 1 t
13h50		Tour de reconnaissance	Mx F	
14h00	14h30	Manche I	Mx F	20 min + 2 t

Moto-Club : MOTO CLUB DES BERMUDES

Date : le 18/06/23

Lieu : St Pierre d'Albigny

HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DUREE
14h35	14h55	Manche 1	Vétéran	15 min +1t
15h00	15h25	Manche 2	Non qualifiés Open	20 min +1t
15h30		Tour de reconnaissance		
15h40	16h05	Manche 2	Mx F	20 min +2 t
		Pause		
16h35	17h00	Manche 2	Open A	20 min +1t
17h05	17h25	Manche 2	Vétéran	15 min +1t
17h45		Remise des Prix		
18h00		Fin		